

## Parking “Ecole de Chavully”

# RÈGLES DE SÉCURITÉ

## RÈGLES DE BASE

Encouragez vos enfants à se rendre à l'école à pied, à vélo, en trottinette ou éventuellement en transports publics. C'est sain pour le corps et l'esprit et leur permettra de développer leur confiance aux abords des routes.

Une carte des chemins sécurisés vers les écoles depuis tous les quartiers du village est disponible en flashant le QR Code.

Soyez respectueux et bienveillants envers les autres utilisateurs de la route.



## PARKING PARENTS

L'arrêt en double file est interdit et sera sanctionné d'une amende.

Il est recommandé de **stationner en marche arrière** pour permettre un départ en toute visibilité et sécurité.

Départ conseillé après la rentrée des classes afin d'assurer une circulation fluide.



## DÉPOSE MINUTE

Il est **interdit de se parquer de manière prolongée et de sortir de son véhicule sur le “dépose minute”**. Une amende sera émise en cas d'infraction.

Laissez le temps à votre enfant pour se préparer et arriver sur la zone de “dépose minute”. Arrivée conseillée dès 11h40 et 15h10.

Il est **obligatoire de tourner à gauche en sortant du “dépose minute”** sous peine d'une amende.

Laissez la voie d'accès à la forêt libre sous peine d'une amende.



## AUTRES DIRECTIVES

Le stationnement et l'attente sont interdits sur la route d'accès, dans le parking réservé aux enseignants ainsi que sur la route menant à la forêt. Tout contrevenant s'expose à une amende.

